REPLIQVE

A

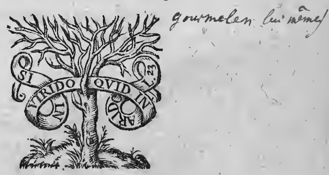
VNE APOLOGIE,

PVBLIÉE SOVS LE NOM
de M. AMBROISE PARÉ,
Chirurgien à Paris.

CONTRE

*M. ESTIENNE GOVRMELEN,
Docteur, Regent en la Faculté
de Medecine de Paris.*

PAR B. COMPERAT,
de Carcassonne. (l'auteur est gourmelen lui même)



A PARIS,
Chez GASPAR METVRAS, ruë S. Iacques,
à la Trinité, prés les Maturins.
M. DC. XLVII.

PREFACE DV LIBRAIRE au Lecteur.

FAisant vne nouuelle impreßion des Operations, & du Sommaire de toute la Chirurgie de feu Monsieur Gourmelen, *celebre Medecin de Paris, i'ay crû estre à propos d'y adiouter la* Replique *qu'il fit sous le nom d'vn de ses Escholiers*, à l'Apologie *qui est contre luy dans les Oeuures de* M. Ambroise Paré, *lors qu'il parle de ses voyages, prenant suiet de se plaindre de ce que ledit Sieur l'auoit repris*, chap. de Eccope, lib. 2. *de soustenir qu'en l'excision des parties gangrenées il ne faloit point vser du fer chaud, pour arrester le sang, & empescher la corruption des parties: mais seulement lier les vaisseaux par le moyen des aiguilles passées à trauers lesdites parties: à quoy respond icy pertinemment* Monsieur Gourmelen; *lequel monstre aussi par vn fort beau discours, que ledit* M. Ambroise *se trompe de faire quatre* Operations de Chirurgie *en general; de sorte que cette* Replique *est comme vne seconde partie des* Operations de Chi-

rurgie *dudu Sieur* Gourmelen, *& qu'ainsi ie ferois tort à la posterité de luy denier cette excellente piece. I'y ay pareillement adiousté vn petit Traicté du mesme Autheur, qui est vn* Aduertissement ou Conseil à Messieurs de Paris, pour se preseruer de la Peste, *&c. qui fut imprimé à Paris l'an* 1581 *& qui en pareil cas, dont Dieu nous garde, pourroit encor autant seruir que iamais. I'espere, cher Lecteur, que l'vn & l'autre te seront profitables, & que tu sçauras gré du fruict que tu en receuras, à celuy qui me les a fournis tous deux, qui est Monsieur Mantel, sçauant & fameux Docteur en Medecine de la celebre Faculté de cette ville de Paris: qui te promet encore quelque chose de beau à l'auenir, des œuures du mesme* M. Gourmelen, *qu'il a MS. en sa belle & riche Bibliotheque. A Dieu, cher Lecteur, ce* 20. *iour de Decembre.* 1646.



REPLIQVE A VNE APOLOGIE

publiée sous le nom de M. Ambroise, Paré, Chirurgien à Paris.

CONTRE M. ESTIENE GOVRMELEN, Docteur, Regent en la Faculté de Medecine de Paris.

PAR B. COMPERAT, de Carcassonne.

Es plus aduisez entre les doctes personnages, desquels la memoire dure encores, ont pensé que c'estoit chose indigne de celuy qui entend comme il faut employer l'encre & le papier, de s'arrester à refuter les folles opinions, qu'vn tas de presomptueux mettent en auant, pour faire croire au menu peuple, qu'ils ont plus d'entendement, que les autres, qui font mesme profession qu'eux. Toutes-fois pource que telle gens ne sont quelquefois si loin de guerison, qu'ils ne puissent faire leur profit de la correction que l'on leur donne, il n'est pas hors de propos de s'ayder en telle chose du conseil que nous

donne Senecque en vne de ses Epistres. *Nemo (dit-il) praeceptis curat insaniam: Ergo nec malitiam quidem. Dissimile est. Nam insaniam sustuleris, sanitas reddita est: si falsas opiniones exclusimus, non statim sequitur dispectus rerum agendarum. Vt sequatur: tamen admonitio corroborabit rectam de bonis malisque sententiam. Illud quoque falsum est, nihil apud insanos proficere praecepta. Nam quemadmodum sola non prosunt, sic curationem adiuuant: vt denunciatio & castigatio insanos coërcuit.* C'est à dire: Personne ne remedie
» à la folie auec admonitions, il s'ensuit donc que
» l'on ne remedie nō plus à la malice. Ce sont cho-
» ses dissemblables; car si vous auez remedié à la
» folie, la santé est incontinent renduë au malade:
» si vous auez chassé les mauuaises opinions, il ne
» s'ensuit pas incontinent que l'on aye la connois-
« sance des choses qu'il faut faire. Et encores que
» l'on l'aye, toutesfois les admonitions fortifie-
» ront la bonne opinion que l'on aura des biens
» & des maux. Il est faux aussi que les admoni-
» tions ne profitent de rien aux fols. Car comme
» elles ne profitent pas toutes seules, ainsi aydent-
« elles à la guerison, ne plus ne moins que les me-
» naces & les corrections ont seruy à maintenir
» les fols en leur deuoir. A quoy i'adiousteray, que pour autant que les folles opinions receuës en vn cerueau debile s'y impriment quelques fois si auant, qu'il est fort mal aysé de leur faire changer d'aduis; il est expedient quelquesfois d'apprendre à ceux qui en sont les autheurs à escrire plus sagement, & employer l'ancre & le papier à autre effect, qu'en se preferant à vn chacun,

meſdire des gens de bien, deſquels ils peuuent tirer profit pour leurs eſtudes. C'eſt l'occaſion pour laquelle m'eſtant tombé entre les mains depuis quelques iours vne Apologie ioincte aux œuures en Chirurgie que M. Ambroiſe Paré à faict imprimer cette année, contre M. Eſtienne Gourmelen, Docteur en la Faculté de Medecine à Paris, ſur ce qu'il condamne en vn ſien liure Latin, ou il traicte des Operations de la Chirurgie, la maniere de lier les vaiſſeaux apres qu'vn membre gangrené eſt amputé pour remedier aux flux de ſang : i'ay voulu prendre la plume en main pour l'hõneur de mon Precepteur, tant pour le purger des crimes que M. Ambroiſe luy impoſe, que pour faire connoiſtre la verité de ce different à ceux, qui prendront la peine de lire cette mienne Replique ſans aucune paſſion. Car m'eſtant repreſenté deuant les yeux, M. Ambroiſe & ſes qualitez, i'ay penſé qu'il n'eſtoit raiſonnable que Monſieur Gourmelen s'employaſt luy-meſme à reſpondre à vn ignorant & meſdiſant, pour laiſſer ſes autres eſtudes, deſquelles le public peut receuoir beaucoup de fruict, & luy augmenter de plus en plus l'honneur qu'il a acquis en ſa profeſſion, depuis vingt-ſix ans, & plus qu'il y eſt entré. Quoy faiſant, ſi ie ne contente ſi bien les plus doctes comme ils pourront deſirer ; au moins auray-ie ce plaiſir d'auoir monſtré en public la bonne ſouuenance que i'ay des biensfaicts, que i'ay receus de celuy pour lequel ie ſuis entré en ce combat, ne pouuant ſupporter patiemment que ſon nom fut vilipendé de telle façon. Auſſi ay-ie bonne

esperance d'apprendre à ceux qui voudront entreprendre à l'aduenir de mesdire des hommes vertueux, de se gouuerner plus modestement en leurs deportemens: de peur que ou ceux mesmes qui seront offensez, ou leurs amis, ne descouurent en public ce masque auec lequel leurs ennemis ne peuuent si bien desguiser ce qu'ils sont, que l'on ne connoisse incontinent leur ignorance, temerité, & presomption, voilée d'vn tiltre d'habile homme, duquel ils ne se peuuent non plus preualoir, que les mauuais mesnagers qui veulent estre reputez bien riches, sous gros interests qu'ils payent à leurs creanciers.

Le different donc qui est entre Monsieur Gourmelen & M. Ambroise, est, que M. Ambroise ayãt trouué ce luy semble, vn moyen plus court & plus gracieux pour coupper le chemin au flux de sang, qui se fait apres l'amputation d'vn membre gangrené, que n'est l'application du cautere actuel, laquelle les anciens ont enseignée, & les modernes pratiquée, ne peut porter patiemment d'estre condamné. Sur lequel, si pour toute defense M. Gourmelen nioit à M. Ambroise, qu'il eut entendu parler de luy (car son nom n'est aucunement compris au texte que M. Ambroise a transcrit au commencement de son Apologie) ie le prierois fort volontiers de nous dire s'il est le premier qui aye iamais mis en auant cette façon d'arrester le flux de sang, apres qu'vn membre gangrené est amputé. Car s'il dit autrement, nous luy pourrons dire qu'il n'a aucune occasion de se plaindre, puis

qu'il n'eſt pas le premier: s'il maintient qu'il ſoit le premier, nous aurons raiſon de luy demander comment il l'a ſceu, luy qui n'a iamais mis le nez en aucun autheur notable, faute de connoiſſance de la langue, en laquelle il ſe lit ſeulement. Mais ie veux qu'il ſoit le premier: ie le prie auſſi d'autant plus, qu'il laiſſe meurir ſon opinion en la ceruelle de ceux qui font profeſſion de la Medecine & Chirurgie, ſans la vouloir faire receuoir par force, auec quelques authoritez mal entenduës, ou malicieuſement alleguées, ce que ie croy beaucoup plus, & quelques experiences: leſquelles comme ie ne reprouue totalement, auſſi ne veux-ie m'y fier trop, craignant que l'iſſuë n'en ſoit auſſi malheureuſe, comme l'entrepriſe aura eſté temeraire. Or le moyen que Monſieur Gourmelen prefere à celuy de M. Ambroiſe, eſt fondé ſur l'authorité de Galien, Paul, Aëce, Celſe, Auicenne, Albucaſis (afin qu'il ne diſe par maniere de gaufferie qu'il eſt ſucceſſeur d'Albucaſis) leſquels il a citez fidelement, ne voulant refuſer de reconnoiſtre franchement l'inſtruction qu'il auoit receuë de ces grands perſonnages. Ce que ie dis expreſſément, pour faire connoiſtre à M. Ambroiſe qu'il parle fort inconſiderément quand il dit, que M. Gourmelen, plus par haine & affection particuliere, que de bon zele qu'il deuoit auoir au public, a taxé ſa maniere de lier les veines & arteres, apres l'amputation d'vn membre gangrené. Car l'intereſt que Monſieur Gourmelen a veu arriuer de cette noualité, le ſollicitant (comme tout homme amateur du pu-

blic, doit penser qu'il a sa part au bien & au mal qui luy peut suruenir) à se presenter au deuant de l'inconuenient, que la lecture des autheurs alleguez cy dessus, & la longue experience, luy auoient apris suiure de pres la maniere laquelle il vouloit mettre en auant, il luy a esté necessaire de faire voir à vn chacun sous quel credit il auoit trouué le moyen d'arrester le sang proposé par M. Ambroise, n'estre receuable. A quoy ayant suffisamment satisfait, pour quelle raison M. Ambroise nous voudra il faire croire que M. Gourmelen aye plus esté poussé de haine & affection particuliere, que du desir qu'il a eu de de faire connoistre au public la verité du faict? Mais pour monstrer à M. Ambroise qu'il ny a point eu en ce faict de haine, & que s'il y en a eu aucune, elle est venuë de son costé, pour autant qu'il a esté picqué de ce que la Faculté de Medecine, à la poursuite de Monsieur Gourmelen, lors Doyen de ladite Faculté, s'estoit opposée à la publication de ses œuures en Chirurgie, deuant qu'elle en eust donné son aduis, suiuant les anciens Arrests de la Cour de Parlement, ie reprendray la chose de plus loin, s'il plaist au Lecteur de me donner vn peu de patience, & puis nous examinerons son Apologie.

Le temps ayant donné le loisir à Maistre Ambroise, de recueillir en vn volume quelques œuures de Chirurgie, qu'il auoit à diuerses fois exposé en public, pour enrichir son volume, voulant en faire ainsi qu'és riches maisons on fait des lambris, lesquels on remplit de diuerses marqueteries, pour estre plus agreables à ceux

qui viennent faire la reuerence au Maistre, nonobstant que les lambris n'en ayent aucun besoin. Car se pouuant contenter d'escrire de l'Anatomie, des tumeurs, luxations, fractures & quelques autres particulieres operations de la Chirurgie, que les Chirurgiens rapportent coustumierement à trois chefs, qui sont separer le continu, ioindre le separé, & oster le superflu, il voulut entrer en discours des hauts poincts de Philosophie & Medecine, comme des Elemens, temperamens, humeurs, facultez, actions, esprits, pour introduire le ieune Chirurgien en la connoissance de la Chirurgie : comme s'il luy estoit necessaire pour entendre les beaux poincts de sa profession d'entrer en consideration des hauts mysteres de la Philosophie naturelle. De mesme il fait pour luy apprendre à tirer le petit enfant du ventre de sa mere, quand telle occasion se presente, discourant du sperme, du sang menstrual, des causes & signes de la conception, & des diuers temps esquels l'enfant reçoit sa figure, son mouuement, & son accomplissement, auant qu'il iouysse de la lumiere; autant à propos que si vn Musicien voulant apprendre à vn ieune enfant à bien sonner vn Luth ou autre instrument, luy faisoit vn long discours de l'harmonie des cieux, autres fois mise en auant par Pythagoras. Mais ie me corrige d'auoir dit qu'il voulut entrer en discours des hauts points de Philosophie & Medecine, pour autant que ne le pouuant faire, il les auoit tirez des mains de quelques personnes plus entenduës qu'il n'est pas en telles choses, comme

Macrob. ca. 1. lib. 2. comm. in som. Scipionis.

il a fait encores depuis quand il l'a fait traduire en langue Latine; tant il a esté poussé d'vn desir insatiable, de faire croire aux nations estranges, qui ne le connoissent iusques au vif, comme nous, que pour auoir mis son nom au deuant d'vn Liure, il seroit tenu pour vn grand personnage. Les Docteurs en Medecine de Paris, voulans maintenir le droict, qui leur estoit acquis par vn Arrest notable donné le second iour de May mil cinq cens trente-cinq, Monsieur le President Lizet seant, portant defenses à tous les subiets du Roy de ne faire imprimer, & à tous Libraires ou Imprimeurs de n'imprimer aucuns liures en Medecine, qu'ils n'eussent premierement esté veus, visitez, & approuuez par les Docteurs en Medecine de Paris, donnerent charge à Monsieur Gourmelen, qui estoit leur Doyen, de prendre garde que tel Liure ne fut mis en vente, que premierement ils n'en eussent donné leur aduis, pource qu'ils estoient bien asseurez que telle marchandise ne pouuoit sortir du Magazin de M. Ambroise. Monsieur Gourmelen, pour s'acquitter du deuoir de sa charge, y employe tous les moyens desquels il se peût aduiser : tellement que M. Ambroise, qui craignoit la censure des Docteurs en Medecine, fit tant par ses menées qu'il fit playder la cause deuant la Cour de Parlement. Icelle ayant esté debatuë, & Monsieur le Procureur General sur ce oüy, Monsieur Brisson, qui lors estoit Aduocat du Roy, portant la parole, fut dõné Arrest par la Cour en date du 14. Iuillet 1575, Monsieur le President de Thou seant, confirmatif du pre-

mier allegué cy-deſſus, quant à l'aduenir, & quant au preſent, faiſant commandement aux parties de mettre les œuures en Chirurgie publiées ſous le nom de M. Ambroiſe Paré, entre les mains de deux Conſeillers de la Cour, qui ſeroient nommez pour en faire leur rapport à ladite Cour. Ie ne veux point icy debattre ſi cét Arreſt eſt tant à l'honneur de M. Ambroiſe, comme il s'eſt vanté maintesfois, pource que ce n'eſt pas là que giſt noſtre different : ioinct auſſi qu'vn chacun voit aſſez que ce n'eſt que l'arrogãce qui l'a touſiours eſguillonné, qui luy fit preſumer d'auoir eu gain de cauſe, la Cour n'ayant point iugé definitiuement ſur ce qui eſtoit en diſpute. Il me ſuffit de faire connoiſtre à la poſterité, que l'occaſion du different ſur lequel nous ſommes, eſt venuë de ce que Monſieur Gourmelen n'a voulu eſtre traiſtre à ſa compagnie, en faueur de M. Ambroiſe. Voyons donc maintenant comme il s'eſt porté en ſon Apologie, & examinons s'il a eu quelque occaſion de maintenir ſa fantaiſie, touchant la ligature des veines & arteres par leſquelles s'écoule le ſang, apres qu'vn mẽbre gangrené eſt amputé. Premierement dõc il recite les paroles Latines eſcrites par M Gourmelen au ſecond liure de ſa Chirurgie, huictieſme ch. qui eſt intitulé de Eccope, en la page 124. par leſquelles, il reprend l'arrogance, indiſcretion, & temerité de M. Ambroiſe, teſmoignée par ce qu'il en a eſcrit au liure des Contuſions & Gangrenes, ch. 26. & 28. les paroles ſont telles. *Malè igitur & nimiũ arroganter inconſultus & temerarius quidã vaſorũ vſtionem, poſt emortui membri refectionẽ, à*

veteribus omnibus plurimùm commendatam, & semper probatam, damnare ausus est, nouum quendam diligandi vasa modum, contra veteres omnes medicos sine ratione, sine experientia & iudicio, docere cupiens, nec animaduertit maiora multò pericula ex ipsa noua vasorum deligatione (quam acu partem sanam profundè transfigendo administrari vult) imminere quam ex ipsa vstione: nam si acu neruosam aliquam partem vel neruum ipsum pupugerit, dum ita nouo & inusitato modo, venam absurdè conatur constringere; noxa inflammatio necessario consequetur, à qua conuulsio, & à conuulsione, cita mors. Quorum Symptomatum metu, Galenus non ante transuersa vulnera suere audebat (quod tamen minus erat periculosum) quam musculorum ἀπονευρώσεις denudasset. Adde quòd forcipes, quibus post sectionem iterum carnem dilacerat, cum retracta versus originem vasa se posse extrahere somniat, non minorem afferent dolorem quam ignita ferramenta admota: Quòd si quis nouum hunc laniatum expertus, incolumis euaserit, is Deo Opt. Maximo (cuius beneficentia crudelitate ista & carnificina liberatus est) maximas gratias & habere & semper agere debet.

Lib. 3. de comp. phar. g.

Qui est à dire: Mal donc & trop arrogamment vn certain personnage indiscret & temeraire, a osé condamner la bruslure des vaisseaux, apres l'amputation d'vn membre pourry & corrompu, fort recommandée & tousiours approuuée des anciens, & nous a voulu enseigner, contre l'opinion de tous les anciens Medecins, vne nouuelle maniere de lier les vaisseaux sans raison, sans experience, & sans iugement: & ne s'auise pas que

beaucoup plus grands perils & inconueniens peuuent suruenir de cette façon de lier les vaisseaux (laquelle il veut estre faite d'vne aiguille, perçant profondement la partie saine & viue) qu'en y mettant le feu. Car si l'Operateur pique quelque nerf ou partie nerueuse auec son aiguille, pendant que par sa nouuelle maniere il veut estreindre la veine, necessairement il suruiendra vne inflammation, de l'inflammation la conuulsion, & de la conuulsion la mort bien promptement. Pour crainte de ces accidens, Galien n'osoit coudre les playes transuersales, ce que toutefois estoit moins dangereux, que premierement il n'eust descouuert les aponeuroses ou tendons des muscles. Ioint que le bec de corbin, auec lequel il deschire encores la chair apres la coupure, pendant qu'il pense pouuoir tirer les vaisseaux qui s'estoient ia retirez vers leur origine, n'apportent moins de douleur que les fers ardens: Que s'il se trouue quelqu'vn qui en soit rechappé ayant experimenté ce dechirement, celuy la doit rendre graces à Dieu, par la bonté & grace duquel il est rechappé de telle cruauté & maniere de carnacer. Apres auoir recité ces paroles, il s'escrie ainsi: O quels beaux mots! pour vn homme ancien qui se dit sage, & Docteur: il ne se souuient pas que sa barbe blanche l'admoneste de ne dire aucune chose indigne de son âge, & qu'il doit despoüiller & chasser hors de soy toute enuie & rancune conceuë contre son voisin. Mais si nous voulons icy raporter les mots desquels M. Ambroise a vsé au liure allegué cy-deuant, pour nous seruir de re-

crimination, il n'y aura personne qui ne crie encore plus haut contre M. Ambroise, lequel apres auoir mis en auant la maniere qu'il estime tant, en despit de toute l'antiquité, exhorte le ieune Chirurgien de laisser telle cruauté & inhumanité, pour suiure sa maniere de practiquer, de laisser cette miserable maniere de brusler & carnacer, & ne plus dire, ie l'ay leu au liure des anciens practiciens, &c. Et certainement, si comme M. Ambroise ne parle que par la bouche d'autruy, il eust appris de ceux desquels il se sert ordinairement en payant, à reuerer l'antiquité, il s'y fut comporté si modestement, se retirant du chemin ordinaire, que l'on eut pris peut-estre son opinion en bonne part: où au contraire ceux qui voyent la façon de laquelle il a parlé de l'antiquité, le iugent pour vn homme arrogant, ambitieux, & sans iugement, qui considere que c'est chose de mauuais & pernicieux exemple, de blasmer l'honneur des gens doctes, & qui tiennent le premier rang en leur profession, & les charger de paroles contumelieuses; au grand scandale du public. Nous verrons toutesfois par apres, lequel des deux moyens est le plus cruel & plus carnacier. Quant à ce qu'il dit, que c'est chose indigne de l'âge de Monsieur Gourmelen, de parler ainsi comme il fait de la maniere d'arrester le sang qu'il a mise en auant, ie luy respondray, que s'il se fut contenté de nous ouurir vn moyen plus gracieux pour les malades, que celuy des anciens, Monsieur Gourmelen auroit eu veritablement bien peu de raison de le traicter comme il a faict, en reprouuant

l'opinion qu'il nous vouloit faire receuoir, mais puis qu'il s'estoit porté de telle façon enuers l'antiquité, que chacun peut voir, il se deuoit tenir tout asseuré qu'il auroit de tel pain telle souppe, dont Terence l'auoit aduerty s'il eut peu entendre cette belle leçon. *In Prolog. Phormionis.*

Benedictis si certasset, audisset bene.

Car quand à ce qu'il reiette la cause de ce different sur l'enuie & la rancune qu'il dit Monsieur Gourmelen luy porter, cela est hors de propos. Ce que M. Ambroise eut fort bien connu s'il eut appris que l'enuie gist principalement en vne tristesse qui ronge incessamment le cœur de l'enuieux, pour les biens & les honneurs, ou autres faueurs dont il voudroit despoüiller autruy pour s'en reuestir. Il est certain que la profession de Monsieur Gourmelen estant plus honorable que celle de M. Ambroise, ce seroit estre hors du sens que vouloir changer la profession de Medecine à celle de la Chirurgie, comme fut estimé Glaucus quand il changea ses armes qui estoient d'or, à celles de Diomedes qui n'estoient que d'airain. Ainsi, si M. Ambroise a receu quelque honneur en maniant les œuures de la Chirurgie, Monsieur Gourmelen n'en peut estre enuieux, puis que chacun d'eux ioüit à part de l'honneur qui luy peut arriuer, en bien faisant le deu de sa charge. S'il y a fait beaucoup d'amis & y a acquis des biens, Monsieur Gourmelen ne luy en peut porter enuie, ayant en sa profession les moyens ouuerts pour acquerir des biens & des amis, comme il fait tous les iours. Venons donc au

Arist. 2. Rhetor. ad Theo. cap. 10.

Hom. lib. 6. Iliados.

poinct. M. Ambroise pour maintenir son opinion, touchant la ligature des veines & arteres, par lesquelles s'escoule le sang aprés qu'vn membre gangrené est amputé, il s'aide de trois moyens, qui sont, les authoritez des anciens & modernes, les raisons, & les diuerses experiences qu'il a faites de cette maniere d'arrester le sang, aprés qu'vn membre gangrené est amputé. Ie monstreray euidemment que les authoritez qu'il a alleguées ne viennent aucunement à propos : mais deuant qu'entrer en cette preuue, ie le veux bien aduertir qu'il me semble qu'il entend fort mal le deuoir de la charge qu'il a pris. Qu'ainsi soit, puis qu'il s'est vanté au Liure des contusions & gangrenes, que i'ay allegué cy dessus, que Dieu l'a aduisé de cette sienne façon d'arrester le sang, sans que iamais il l'eut veu faire à aucun, oüy dire, ne leu, sinon en Galien, il faut par necessité qu'il confesse que ce nombre d'authoritez qu'il allegue est inutile, ou qu'il auoit perdu sa memoire quand il fit sa premiere protestation. Les prinpaux Autheurs sur lesquels il s'appuye sont Hippocrate, Galien, Auicenne, Celse, Guy de Cauliac, Tagault, Hollier, Iean Vigon & autres, qu'il n'est point icy besoin de repeter, pour autant que ce ne seroit que repeter vne mesme chose. Vrayement si les Autheurs qu'il allegue auoient suiuy le moyen d'arrester le sang, aprés qu'vn membre gangrené est amputé, lequel il veut que nous embrassions, ie luy donnerois cause gagnée : mais il n'est question en tous les lieux qu'il allegue que de lier les

Premier moyen d'Ambr. Paré, pour prouuer son intention.

Chap. 28.

Lib. 5. method. cap 3.

vaiſſeaux pour arreſter le ſang, quand il coule d'vne playe ou vlcere, auec telle obſtination qu'il faut auoir recours à la ligature. Encores n'en eſt il fait aucune mention au Liure qu'il allegue d'Hippocrate, ains ſeulement d'vne maniere de guerir les fiſtules du ſiege, en laquelle ſe fait vne inciſion ſans hemorragie, pour plus aiſément guerir leſdites fiſtules. Et ſi M. Ambroiſe ſe fut ſouuenu de ce qu'il auoit écrit en ſon traitté des vlceres, fiſtules & hemorrhoides, il ſe fut bien gardé d'alleguer ſi mal à propos. Car la ſeconde maniere de guerir les fiſtules, laquelle Hippocrate nous apprend, ſe trouuera écrite mot pour mot en ſon traitté, ſans toutesfois auoir allegué le Maiſtre duquel il l'auoit appriſe. Voicy ſes mots. Lors que « nous voudrons curer la fiſtule par œuure ma- « nuelle, faut faire ſituer le malade à la renuerſe, « en ſorte qu'il tienne les iambes éleuées en haut, « de façon qu'il aye les cuiſſes ioinctes vers ſon » ventre : puis le Chirurgien mettra le doigt dans » le ſiege, oint de quelque medicament vnctueux, » ayant rogné ſon ongle, & puis par l'orifice de » l'vlcere mettra vne groſſe éguille de plomb en- » filée partie de fil & de queuë de cheual, laquel- » le éguille eſtant rencontrée par le doigt à nud » qui eſt au fondement, ſera courbée & ramenée » dehors par le ſiege, pour paſſer ledit fil, lequel » eſtant paſſé ſera lié & ſerré à neud coulant, afin » que de iour en autre on le puiſſe ſerrer dauanta- » ge : & auparauant de le reſſerrer on le tirera » vers ſoy, comme ſi on le vouloit ſier : car par » ce moyen le fil coupera la fiſtule, ſans auoir »

Lib. de fiſtulis.

Chap. 8.

Lib.5.cap.3. aucune hemorrhagie ou flux de sang. I'aduoüe que Galien en la methode apprend à lier les vaisseaux alors que le sang sort excessiuement d'vne playe nouuellement faite, ou d'vn vlcere, pour empescher le cours du sang, duquel la trop grande perte apporte perte de la vie : aussi qu'il n'est mal-aisé de l'entendre en lisant le discours du Liure duquel est pris le passage que M. Ambroise a allegué. Mais il aduoüera semblablement que le mesme Galien traittant de la guerison de la gangrene, veut qu'où les autres remedes ne profitent de rien on vienne à l'amputation, & l'application du cautere actuel, pour les raisons qui se deduiront cy-aprés; la maniere qu'il nous apprend y estant bien obseruée. Autant est-il d'Auicenne : Car il a suiuy le chemin battu par Galien, és lieux où il traitte particulierement des moyens d'arrester le sang, quand il coule de quelque vaisseau notable qui aura esté tranché, ou du tout, ou en partie : aussi se tient-il à l'opinion de Galien, où il traitte de la guerison de la gangrene, & des vlceres. Celse n'a pas eu d'autre aduis, comme l'on peut aisément voir és lieux où il est parlé des remedes qui sont propres à l'vn & l'autre accident, duquel ie ne veux icy apporter le texte non plus que des autres, me contentant d'auoir cotté les lieux, par lesquels il appaoist que quand ils nous ont voulu instruire des moyens qu'il faut tenir à guerir vne gangrene, ils ont mis en auant le cautere actuel, quand il écherroit que la necessité du mal nous contraignist à venir à l'amputation du membre.

Lib. 2. ad Glauconem cap. 9.

Lib. 4. fen. 4. tract. 2. cap. 17.

Lib. 4. fen. 3. tract. 1. cap. 16.

Lib. 5. cap. 26. part. 19 lib. eiusdem cap. 26. part. 30.

Guy de Cauliac, Iean Vigon, Iean Tagaut, & Antoine Calmethée ont suiuy cette mesme pratique. Car nous ayans appris la façon de lier les vaisseaux, quand le sang sort excessiuement d'vne playe, & que les autres remedes ne profitent de rien, nous ont appris semblablement à vser du cautere actuel, aprés que le membre gangrené aura esté amputé. Tellement que l'on peut dire à M. Ambroise que c'est lourdement faillir à luy, d'alleguer que tous ces Autheurs ont vsé de la ligature des vaisseaux és excessifs flux de sang, où il est question de sçauoir s'ils en ont vsé aprés l'amputation d'vn membre gangrené. Il n'est non plus à propos d'apporter le témoignage de Iacques Hollier que des autres, consideré qu'il n'est mention d'autre chose au chapitre qui a esté cotté, que des moyens d'arrester le sang coulant trop abondamment d'vne playe, & croy fermement que s'il eut écrit de toutes les choses qui se manient en la Chirurgie, il ne se fut point departy de l'opinion de Iean Tagaut, auquel il a porté tant d'hõneur, qu'il a voulu ioindre son Liure de la matiere de Chirurgie aux cinq premiers qu'auoit écrit ledit sieur Tagaut de la Chirurgie, comme vn couronnement de chef-d'œuure, puis qu'au mesme lieu il ne refute point d'vser du cautere actuel quand besoin est, pour retenir le sang. Voila dõc les authoritez de M. Ambroise sans effet. Aprés qu'il a allegué ce qu'il a peu ramasser de tous costez à tort & à trauers, il veut cõbattre M[r] Gourmelen de ses armes mesmes, où il s'égare si fort, que nous n'y

Tract. 3. doct. 1. cap. 3. lib. 3. tract. 1. cap. 2. lib. 2. instit. cap. 12. Enchirid. lib. 2. cap. 2. Tract. 2. doct. 1. cap. 2 lib. 2. tract. 1. cap. 17. lib. 1. institut. cap. 7. Enchir. lib. 1. cap. 4. Cap. 4. lib. 3. de materia chirurgica.

pouuons reconnoistre qu'vne pure imposture. Car il veut faire à croire à M. Gourmelen qu'il a écrit l'hemorrhagie n'estre pas tant à craindre en la sectiõ de l'Epiploon en celle des varices, & incision des arteres temporales, qu'aprés l'amputation d'vn membre : Et que nonobstant il commande qu'en coupant les varices l'on arreste le flux de sang par ligature du vaisseau. Le lieu qu'il cite en marge, est le 9. chap. du 2. Liure qui est intitulé de *Angeiologia. Id est vasorum sectione*, auquel il n'y a vn seul mot de la section de l'Epiploon. Bien est vray que parlant generalement de cette operation, il apprend à lier les vaisseaux de part & d'autre, deuant que faire la section; ce qu'il ne fait en la gangrene, non plus que les Autheurs que M. Ambroise a allegués : que s'il veut considerer la raison qui meut Monsieur Gourmelen à lier les vaisseaux aux varices, & aneurismes, il trouuera que c'est pour autant que l'on peut hardiment faire telles ligatures, où il n'y a aucun danger de picquer les nerfs ou les tendons, comme il y a en voulant lier les vaisseaux aprés l'amputation d'vn membre, de la façon que M. Ambroise nous veut apprendre, laquelle pour ce qu'il ne peut comprendre, il nous veut remettre deuant les yeux le deuoir d'vn Chrestien, lequel est du tout reculé de telle inhumanité. Et pour preuue plus ample de son dire, il s'aide d'vn commun axiome que tient l'Eschole de Medecine, qui est qu'il faut tousiours commencer par les plus aisez remedes. Nous le croyons ainsi, & le faisons ainsi, suiuans le con-

ſeil de tous les bons Autheurs qui ont enſeigné & pratiqué les œuures de la Chirurgie. Et quand M. Ambroiſe aura bien fueilletté, ſi faire le peut, tout ce que Monſieur Gourmelen a écrit de la Chirurgie, il ne trouuera point que de plain ſaut il commence par l'amputation & le cautere, ſi les autres remedes y peuuent profiter. Cela ſe peut voir au lieu allegué cy deſſus, qui tant a irrité M. Ambroiſe, où il a recours à ce remede quand il n'y a plus d'eſperãce de gueriſon, & que le membre eſt totalement pourry & ſans vie. Auſſi ſe voit-il au premier Liure du Sommaire de la Chirurgie, où il dit que ſi les remedes premiers ne profitent de rien, il faut auoir recours au remede qui eſt ſeul en tel cas, afin que le reſte du corps ſoit exempt du danger, qui eſt l'amputation, & l'application du cautere. En quoy il s'eſt reglé ſur ce tant celebre Aphoriſme d'Hippocrate,

Lib. 1. cap. de Eccope.

Cap. de Gangrena.

Extremis morbis extrema exquiſitè remedia, lequel ainſi qu'il ne s'eſtend par tout, auſſi ne fait l'axiome de M. Ambroiſe, ains ſeulement és maladies qui donnent le loiſir d'y garder l'ordre qui eſt requis en toute cure legitime. Il faut maintenãt examiner les raiſons dont il vſe pour preuue de ſon dire. Il dit en premier lieu, qu'on ne ſçauroit appliquer les fers ardens qu'auec vne extreme douleur, en vne partie ſenſible exempte de gangrene. Ie dis auſſi qu'on ne ſçauroit couper vne partie ſaine, exempte de gangrene, ſans vne extreme douleur, & encore moins ſçauroit-on paſſer & repaſſer vne aiguille par deſſus & deſſous, quand le bec de

Apſ. 6. lib. 1.

Second moyen d'Ambr. Paré.

corbin ne profite de rien pour faire la ligature que M. Ambroise nous veut apprendre. Le malade demeurera-il pour cela sans secours ? Non, il faut donc sçauoir laquelle des deux operations apporte plus de consequence. M. Ambroise n'ayant appris autrement à amputer les membres gangrenez, qu'en donnant iusques dedans la partie saine, s'est persuadé que chacun feroit comme luy, où l'occasion d'amputer quelque membre se presenteroit. Mais le bon homme s'est bien fort mépris : ou par faute de pouuoir entendre ce que Monsieur Gourmelen auoit écrit, conformément à la doctrine des anciens, ou par vn dépit qu'il a eu de voir sa folle fantaisie estre combattuë, lequel a tellement esté égaré de la raison, qu'il n'a daigné auec meur iugement considerer qui auoit le plus de droit en cette cause. Or est-il qu'Hippocrate traittant de l'amputation des membres gangrenez, pour éuiter les symptomes que la grande douleur apporte quand on coupe dedans la partie saine, commande expressément que l'on coupe le membre gangrené au dessous de la partie saine, & que le Chirurgien se garde bien de faire playe. Ce que Galien n'a pas seulement loüé beaucoup au commentaire, mais où il traitte expressément de la curation de la gangrene, il veut que l'on coupe le membre gangrené entre la partie saine & malade. Ce que pourra aisément connoistre celuy qui voudra prendre la peine de voir le texte Grec : lequel ayant esté suiuy de plus prés par l'ancien interprete que par Monsieur Akakia, ie le coucheray volontiers en cet endroit. *Cum omnino* (dit-il) *mem-*

Cap. 22. du Liure dessus allegué.

Lib. de artic. ser. 4. part. 36.

Lib. 2. ad Glauc. cur. ad Glauc.

brum effectum est emortuum, ut punctum vel sectum vel adustum non sentiat quæ patitur, statim recidere oportet, καθ' ὃ ψαύει τοῦ πλησιάζοντος ὑγιοῦς. *Id est quà sanam partem vicinam attingit.* Et vn peu aprés parlant du moyen le plus seur pour empescher le retour de la gangrene, *satiùs est* (dit-il) *ob maiorem securitatem, quando abscindis, aut circuncidis, eam quæ veluti radix est sanæ parti adiunctam adurere.* *Lib. 5. cap. 26. part. 30.* Celse l'a écrit en paroles expresses, quand il dit que si *nihilo magis malum consistit, uri id quod est inter integrum ac vitiatum locum debet.* C'est à dire : si le mal ne s'amende de rien pour cela, il faut brusler ce qui est entre le lieu sain & malade. *Lib. 7. cap. 33.* Nonobstant qu'en vn autre endroit aprés auoir donné ce mesme conseil, il dit qu'il vaut mieux couper quelque chose de la partie saine, que laisser quelque chose de la partie malade. *Lib. de tum. prat. nat. cap. 26.* Ce qu'estant examiné par Gabriel Fallope (lequel M. Ambroise ne refutera pour iuge: puis qu'il s'appuye sur l'authorité d'iceluy en ses Liures de Chirurgie) se tient à la premiere maniere, & ne veut en sorte quelconque entamer la partie saine, mais y apporte vne façon que M. Ambroise n'a iusques icy entendu, laquelle est fort aisée à supporter au malade, & n'apporte aucun inconuenient. Or d'autant que le discours qu'il en fait seroit trop long à inserer en ce lieu, ie me contenteray d'en extraire ce qui sert à nostre propos. Voicy donc ses paroles. *Ante sectionem debet* « *prius æger sumere duo oua sorbilia: post quæ sumat* « *parum vini maluatici, ut spiritus refocillentur,* « *quia plerumque delinquunt animo, maximè propter* «

„ *membrum incisum. Debent postea instrumenta & „ medicamenta necessaria praeparari. Hoc facto ha- „ beatis funiculum, & incidatis phlebotomo aut no- „ uacula partem læsam donec reperiatur confinium. „ Tunc funiculo ligate mediocriter partem infra ter- „ minos sanæ & corruptæ partis. Postea sensim ascen- „ datis vsque ad partem sanam per quatuor digitos. „ Demum imponatur nouacula in igne cum manu- „ brio ferreo, & alio ligneo, ne comburatur manus. „ Tunc nouacula illa est incidenda caro vsque ad os, „ relinquendo per digitum carnis apud sanam. Vti- „ mur tali nouacula accensa, quia duplex habemus „ auxilium, cauterij, scilicet, & incisionis.* Et *sta- „ tim facta incisione secabis serra: statim etiam te- „ genda est pars secta: deinde habeant ferramenta „ ignita, & vbi adsunt magna illa vasa applicentur: „ & caro adeo exurenda est, donec exsiccata perman- „ serit. Terminus vstionis est, quando æger dolorem „ persentit: secundo quando cessat sanguis tertio quan- „ do adest eructa. Hoc facto statim incedimus funi- „ culum: postea accipimus ferreum instrumentum la- „ tum, & cauterisamus os vrendo in supercilio. Ca- „ nendum tamen est ne medullam exuramus, quo- „ niam quandoque ex tali vstione ossa inflammantur.*

„ C'est à dire: Deuant que venir à l'amputation, „ il faut que le malade prenne deux œufs mollets, „ & aprés vn peu de maluoisie, afin de maintenir „ les esprits, pour autant que les malades tombent „ souuent en defaillance, & mesmement à l'occa- „ sion de l'amputation du membre. Aprés il faut „ preparer les ferremens necessaires & les medi- „ camens. Cela fait ayez vne lisiere preste, & „ faites des incisions dedans la partie malade auec

vne lancette ou vn raſoir, iuſques à ce que vous «
trouuiez l'endroit où confinent les deux par- «
ties. Et alors liez la partie malade mediocre- «
ment, au deſſous du lieu où ſe terminent la par- «
tie ſaine & la malade, & puis allez en montant «
vers la partie ſaine peu à peu iuſques à quatre «
doigts, & arreſtez là. Quoy fait, mettez au feu «
vn raſoir qui aye vn manche de fer, & vn autre «
de bois pour le mettre, afin qu'il ne bruſle la «
main. Et alors il faut auec tel raſoir couper la «
chair iuſques à l'os, laiſſant vn doigt de chair «
au deſſous de la partie ſaine. Nous vſons de tel «
raſoir pource qu'il nous aide doublement, en «
cauteriſant & en coupant. L'inciſion de la chair «
eſtant faite faut ſier l'os, & auſſi toſt couurir le «
membre qui aura eſté coupé ; & aprés appli- «
quer les ferremens ardens que vous tiendrez «
tous preſts, és lieux où ſont les grands vaiſ- «
ſeaux, & bruſler tant que la chair demeure tou- «
te ſeiche. Le temps de faire fin à la bruſlure ſe- «
ra, quand le malade ſentira la douleur que fe- «
ront les ferremens, quand le ſang ſera arreſté, «
& quand la crouſte ſera faite. Ces choſes ainſi «
faites nous coupons la liſiere ; aprés nous pre- «
nons vn ferrement large, & cauteriſons l'os »
ſur ſes enuirons. Il ſe faut toutesfois garder de «
bruſler la moüelle, pour autant qu'il aduient «
bien ſouuent de telle bruſlure que les os s'en- «
flamment. Ce qui ſuit aprés, appartient aux «
remedes qui ſont propres pour empeſcher le
flux de ſang qui pourroit ſe faire de nouueau,
& pour abattre la croûte que le feu a fait, quand
le temps le permet. Que dirons nous donc ?

N'est-il pas bien raisonnable de croire que cette maniere de couper vn membre gangrené, & d'arrester le sang qui en coule aprés qu'il est coupé, est accompagnée d'inconueniens beaucoup moindres que celle que M. Ambroise met en ieu, tant en coupant la chair viue, contre le conseil d'Hippocrate, que picquãt auec ses longues aiguilles tout ce qui se rencontre à l'entour du vaisseau duquel coule le sang. Car si nous coupons ou dedans la partie morte, comme veut Hippocrate, ou entre la viue & la morte, comme Galien nous apprend, & Fallope, duquel la memoire est recente, l'a pratiqué, il est tres-certain que ny la douleur, ny la grande hemorrhagie, & par consequent la syncope n'en peuuent arriuer si aisément comme en coupant dedans la partie saine, ainsi que fait M. Ambroise par tout. Ayant disputé de la douleur & autres accidens qui se presentent quand on ampute & brusle vn membre gangrené, il vient à la croûte que fait la brusture, & dit que les pauures » patiens seroient long-temps sans estre guaris, » à raison que par l'action du feu il se fait eschare » ou crouste qui se fait de la chair suiete, laquel» le estant tombée, il faut que nature regenere » vne chair nouuelle au lieu de celle qui aura esté bruslée. A quoy il n'est besoin de grande réponse, quand on voudra considerer que c'est alleguer en vain, sinon contre ceux qui (comme fait M. Ambroise) coupent dedans la chair viue, laquelle estant bruslée par l'application du cautere, desire certainement vn assez long-

temps pour produire vne nouuelle chair, au lieu de celle que le feu a fait tomber. Mais ſuiuant la façon qui a eſté propoſée, il ne faut craindre tel inconuenient, puis qu'il ne s'eſt fait aucune perte de la chair viue, ains ſeulement de celle qui eſtoit corrompuë & priuée de vie. Encores y a-il vn autre accident: c'eſt (dit-il) que ſouuent l'eſchare tombée la chair « n'eſtant encores bien regenerée le ſang en ſort « autant ou plus qu'auparauant: & le prouue par « Galien, qui dit que les medicamens Eſcharoti- « ques toutesfois & quantes qu'ils tombent laiſ- « ſent la partie plus nuë que ſa naturelle habitu- « de ne requiert. Ie l'accorde: mais d'où vient « le mal, ſinon du Chirurgien mal entendu en tels « medicamens? Pour cette occaſion Galien au meſme paſſage, commande à celuy qui voudra employer tels medicamens & en vſer à propos, qu'il s'aduiſe de tous les moyens par leſquels le ſang ſe pourra arreſter, & les examine ſoigneuſement: & cela fait qu'il choiſiſſe celuy qui apporte moins de danger, & ſi la neceſſité le deſire qu'il vienne aux autres, & qu'il ſe garde ſur tout d'arracher l'eſchare trop toſt. M. Ambroiſe pourſuiuant touſiours ſa pointe, s'attache aux *Chirurg. lib. 2. cap. de Eccope.* paroles deſquelles a vſé Monſieur Gourmelen au lieu allegué cy-deſſus, priſes du cinquiéme Liure de la methode de Galien, pour mon- « trer quand & comment il faut vſer de ferre- « mens ardens. Or dites vous (dit M. Ambroi- « ſe) quand il eſt neceſſaire d'vſer de medicamens « Eſcharotiques, ou ferremens ardens, c'eſt « quand le flux de ſang eſt concité par eroſion, «

» ou quelque gangrene ou putrefaction : Or est-» il ainsi qu'aux playes recentes il n'y a nulle gangrene ny putrefaction : Ergo les cauteres n'y doiuent estre appliquez. Ie remarque en cette allegation deux choses, la premiere est l'imposture de M. Ambroise, pour faire sa cause meilleure, coupant le texte de Galien allegué par Monsieur Gourmelen ; la seconde est la fausseté de sa conclusion. L'imposture se connoistra par la lecture de tout le texte de Galien, lequel est tel. *Maximam necessitatem vel crustificis medi-» camentis, vel ignitis ferramentis vtendi animad-» uerti, vbi ex erosione putrescentis alicuius proflu-» uium sanguinis concitatur. Quinetiam vbi in tali » affectu totum quod computruit est sublatum, tutius » est vel ipsius veluti radicem adurere, vel certè cru-» stificis medicamentis vti.* C'est à dire : I'ay trou-» ué que quand nous voulons arrester vn flux de » sang, causé par le vice de la veine qui a esté ron-» gée & mangée par quelque humeur pourry & » corrompu, il faut par necessité vser de medica-» mens Escharotiques, ou de ferremens ardens. » Mesme en tel cas, quand on a du tout tranché » ce qui estoit pourry & gasté, le plus seur est de » brusler la racine du mal, ou appliquer medica-» mens Escharotiques. Voila ce que dit Galien : mais M. Ambroise n'a voulu reciter fidelement le texte, ainsi qu'auoit fait Mõsieur Gourmelen, pour ce qu'il condamnoit manifestement la maniere dont il vse aprés qu'il a amputé vn membre gangrené : disant que quand mesmes on a du tout coupé & retranché ce qui estoit pourry & gasté, le plus seur est de brusler la racine.

La fauſſeté de ſa concluſion giſt en la fauſſeté des propoſitions premieres. Car il eſt faux que Monſieur Gourmelen faſſe playe, & par conſequent qu'ayant amputé vn membre gangrené en la façon qu'il nous a appris en ſa Chirurgie, il y aye aucune playe recente. Mais ne pouuant M. Ambroiſe ſe departir de ſon ancienne reſuerie, qui eſt de couper dedans la partie ſaine, il baſtit telles quelles concluſions, où il y pourroit auoir quelque apparence, ſi Monſieur Gourmelen s'y gouuernoit comme luy. Que M. Ambroiſe ſe ſouuienne donc, que ne faiſant point de playe (ainſi que parle Hippocrate au lieu allegué) il ne faut point auoir peur de tant d'accidens qu'il forge en ſa fantaiſie: mais que coupant dedans la partie ſaine, ainſi qu'il conſeille, l'on coupe la peau, nerfs, tendons, membranes, & os: ce que le Chirurgien ne peut faire ſans vne extreme douleur, à cauſe du ſens ſubtil qui eſt en ces parties, voire beaucoup plus grande que l'on ne fait en bruſlant les embouchcures des vaiſſeaux, deſquels coule le ſang, auec les boutons ardans ſeulement. A laquelle l'on peut adiouſter le danger où il iette le patiēt, quand il vient derechef à percer peſlemeſle le membre qui a receu la coupeure en ſa partie ſaine, pour lier les vaiſſeaux, ou quand il s'efforce de les apprehender auec ſon bec de corbin. Car s'il picque vn tendon ou vn nerf, à grande peine échappera le patient les inconueniens que Monſieur Gourmelen a monſtré en arriuer, & confirmé par l'authorité de Galien. Outre que pour couper dedans la partie ſaine,

il ne combat pas contre la virulence qui s'est glissée plus haut depuis la gangrene faite, par les vaisseaux qui portent le sang & les esprits : combien que la partie ne soit pas gastée & pourrie. Mais le feu appliqué à l'emboucheure des vaisseaux, l'attire à soy & le consomme. Concluons donc ainsi. Où il n'y a point de playe recente, il ne faut faire difficulté d'appliquer les ferremens ardens pour appaiser le flux de sang : Or est-il ainsi que coupant vn membre gangrené entre la partie saine & malade, il n'y a point de playe recente : Il s'ensuit donc qu'il ne faut faire difficulté d'appliquer les ferremens ardens, aprés auoir coupé vn membre gangrené. M. Ambroise allant tousiours plus auant, veut que nous prenions sa conscience pour vne preuue signalée, disant : que s'il eut conneu tels accidens aduenir qu'a declaré Monsieur Gourmelen pour tirer & lier les vaisseaux, iamais n'eust esté trompé deux fois, & n'eut voulu laisser à la posterité par écrit vne telle maniere d'arrester le flux de sang. Voila certainement vne belle protestation. Mais ne luy souuient-il point de son beau-frere M. Gaspar Martin, M. Barbier Chirurgien à Paris, auquel il coupa la iambe, & voulut faire essay de sa maniere d'arrester le sang, laquelle luy succeda si mal, que faute de bon appareil ou autrement, il mourut bien tost aprés ! Cettuy-cy pourroit donner commencement au denombrement de ceux qu'il a precipitez à la mort, s'il ne vouloit point épargner la verité : mais à la mode des charlatans il taist sous silence ceux qui se

font

sont mal trouuez de sa maniere de faire, & met en auant quelques-vns qui en sont eschappez. Il sçait assez en sa conscience combien il y a à Paris de doctes & bien experimentez Chirurgiens, ausquels il n'oseroit prester le collet, qui se mocquent tous les iours de sa nouuelle maniere : mais ce seroit trauailler en vain de vouloir apprendre à vn vieil chien à aller en laisse. Pour fin de ses raisõs il veut cõtrefaire le Dialecticien & se fantastique vn Enthymeme qu'il attribuë à Monsieur Gourmelen, qui est tel. Lier les vaisseaux apres l'amputation est vn remede nouueau; il n'en faut donc vser. Puis apres il dit : C'est mal argumenté pour vn Docteur. Vrayement il sied fort bien à celuy qui est ignorant en toutes sortes, de vouloir apprendre vn homme ancien, qui a manié tout le temps de sa vie la Philosophie & Medecine, à conclure vn argument. Aussi a-il bien monstré comme il est bien versé en la Dialectique, appellant vn Enthymeme, proposition : car les loix de la Dialectique nous apprennent que l'Enthymeme est fait de l'assomption & conclusion d'vn syllogisme, la proposition estant teuë. De sorte que si nous en voulions faire vn syllogisme entier nous dirions ainsi: En la guerison des maladies il ne faut vser de remedes nouueaux : lier les vaisseaux en flux de sang apres l'amputation est vn remede nouueau; il n'en faut donc vser. Toutesfois ie ne me veux arrester sur vne chose si friuole, non plus que sur la chose mesme, sur laquelle il a basty son Enthymeme, pour autant que Monsieur Gour-

melen n'a condamné la nouuelle maniere d'arrester le flux de sang, inuentée par M. Ambroise, pource qu'elle fust nouuelle, mais pource qu'elle ne pouuoit estre pratiquée sans grand inconuenient: & encores qu'elle le peust, elle n'estoit suffisante pour remedier au mal, comme il se peut entendre par les raisons & tesmoignages alleguez cy dessus: lesquelles pourront seruir à respondre à ce qu'il allegue de Cornelius Celsus. Ie n'oublieray neantmoins à l'aduertir, que s'il pense que c'est assez pour prouuer que
» le feu appliqué ne sert de rien pour consommer
» & tarir la virulẽce de la gãgrene portées par les
» vaisseaux, de dire que la pratique est d'amputer
» touiours la partie au dessus de ce qui est mortifié
» & corrompu, i'ay suffisante raison pour penser
» que le feu soit necessaire apres l'amputation d'vn membre gãgené, puis que toute l'antiquité l'a pratiqué ainsi, & la posterité aussi l'a fait, ainsi qu'il appert par les lieux cottez cy dessus.

Troisiesme moyen de Ambroise Paré.

Le troisiesme moyen sur lequel s'appuye M. Ambroise, est fondé sur ses experiẽces, lesquelles sont en si petit nombre, qu'elles n'ont assez de pouuoir pour nous faire condescendre à son opinion. Car de sept histoires qu'il met en auant, il y en a deux qui ne font foy que de ligatures de vaisseaux en playes recentes, sans aucune gangrene, ny mesmes opinion de gangrene, ne pouuant continuer le flux de sang és lieux qu'il dit, sans vn soudain danger de mort qui eut preuenu la gangrene. Entre les cinq autres il y en a vne qui ne parle que d'vne dilaceration de chair, & brisement d'os, sans gangrene pre-

ſente, teſmoignée ſeulemẽt par celuy qui eſtoit alors ſon domeſtique. Il n'en reſte donc que quatre qui puiſſent ſeruir à ſon propos : eſquelles ſi ie dis qu'il y peut auoir quelque fable meſlée, ie ne diray rien qui ne ſe connoiſſe és œuures de M. Ambroiſe. Et combien que ie le peuſſe remarquer, ie n'entreray toutesfois en cette peine, me contentant de luy remettre deuant les yeux le menſonge qu'il a eſcrit en ſon liure de la generation, où il dit qu'il a extirpé à vne femme de S. Germain des Prez le corps de la matrice auec ſes teſticules, laquelle depuis ſe ſeroit bien portée. Et neantmoins demy an apres la femme eſtant decedée, & ſon corps ouuert, pour ſçauoir ſi ce qu'il diſoit eſtoit veritable, la matrice fut trouuée toute entiere en la preſence de Monſieur le Baillif, Docteur Regent en la Faculté de Medecine à Paris, & M. Louys le Brun Chirurgien Iuré à Paris, hõmes excellés en leur Art, & de telle croyance que M. Ambroiſe n'eut ſceu debattre leur teſmoignage. Or pour auoir allegué quatre hiſtoires, il ne faut pas qu'il penſe que nous nous rengions à ſon opinion ; & ſi nous le faiſions nous donnerions à connoiſtre que nous aurions mal fait noſtre profit de cette belle inſtruction que nous donne Galien : Que perſonne (dit-il) ne ſe hazarde d'introduire vne nouuelle experience, s'il n'a premierement acquis ce dont il doit eſtre pourueu pour ſe perſuader, qu'il a ſuffiſamment condamné la premiere maniere de curer le mal dont il eſt queſtion. C'eſt pour autant que l'experien- *Lib.3.Method.c.10.* *Ap.1.li.1.*

ce eſt dangereuſe, comme dit Hippocrate, à raiſon de la dignité & excellēce du corps humain, vray ſuiet de la Medecine. Aquoy ſe rapporte meſmes la loy ciuile, qui ſe lit, où le Iuriſconſulte dit ainſi. *In rebus nouis conſtituendis euidens debit eſſe vtilitas, ante quàm recedatur ab eo iure quod diu æquum viſum eſt.* Voila ſes trois moyēs depeſchez : deſquels ne ſe contentant point, pour monſter qu'il a dequoy contrarier à l'antiquité, & prendre occaſion d'en meſdire à pleine bouche: Il dit que Monſieur Gourmelen luy reproche qu'il n'a pas eſcrit toutes les operations de Chirurgie que les anciens eſcriuent, & qu'il en ſeroit bien marry : Car ſi ie l'auoit fait (dit-il) à bon droit me pourriez vous appeller *carnifex.* Or s'il eſt ainſi que Monſieur Gourmelen luy aye reproché cette obmiſſion, il a deu cotter le lieu où il l'a leu, comme il en a cotté d'autres quand il en a eſté beſoin. Mais ie ſuis bien aſſeuré qu'il ne ſçauroit : & conſequamment qu'il faut qu'il confeſſe qu'il eſt vn impoſteur. Et puis que nonobſtant qu'il n'en ſoit rien, il veut prendre occaſion de là de meſdire de l'antiquité: venons aux operations qu'il condamne. En premier lieu il reprend Paul, Aëce, & Albucaſis, en la façon dont ils vſent en l'arteriotomie, & dit qu'il ſe tiēt auec Galien. Mais le bon homme s'abuſe bien fort. Car les trois perſonnages qu'il blaſme ont ſuiuy Galien pas à pas : lequel ſur la fin du treizieſme liure de la methode, enſeigne à coupper tout à trauers les groſſes arteres, c'eſt à dire, celles eſquelles le ſens apperçoit vne pulſation vio-

Lib. 1. ff. tit. de conſtit. princip.

Il s'enſuit de dire M. Ambroiſe que tous les Anciens Medecins fuſſent carnifices li. 6. cap. 4. & 5. tetrab. 2. ſer. 3. cap. 90. li. 2. c. 3.

lente, quand la rebellion du malade teſte, pour lequel tel remede a eſté inuenté, le deſire, ainſi que l'on couppe les varices, & ouurir ſimplement les petites: ce que Monſieur Gourmelen a bien amplement & diſtinctement monſtré au Chapitre de l'Angeiologie; où il a donné aduertiſſement du danger de l'aneuriſme qui peut arriuer en ouurant l'artere de ſimple ſection, comme l'on a veu quelquesfois. Pour lequel ces bons perſonnages, que M. Ambroiſe deſpriſe tant, auoient accouſtumé de coupper artificiellement les arteres, comme il ſe peut voir au diſcours qu'en a fait Monſieur Gourmelen, au lieu que i'ay allegué n'agueres. Mais quoy? il ne faut penſer que celuy que les anciens ne « peuuent deuancer, que de l'inuention des pre- « ceptes, & la poſterité ne pourra ſurmonter, que « de quelques additions, comme il s'eſt vanté en « ſon epiſtre liminaire, en la premiere edition de « ſes œuures, faſſe difficulté d'operer contre l'aduis de toute l'antiquité, voire au hazard des malades. Si faut-il qu'il confeſſe, que les anciens non ſeulemét n'ont point erré és propres mots, comme il fait aſſez ſouuent, ains qu'il les ont choiſis tant à propos, pour ſignifier ce qu'il vouloient dire, qu'il n'eſt poſſible de mieux. Et ſi vous voulez connoiſtre comme ce ſuffiſant homme a dequoy deſpiter les anciens, ie feray voir à l'œil qu'il n'entend pas ſeulement les mots dont ils ont vſé. Il reprend en la ſeconde operation qu'il allegue, que les Grecs ont nommé periſcytiſme, Paul & Albucaſis, ſans produire autre choſe que ce qu'il a eſcrit au

Lib. 4. cap. 7
lib. 21. cap. 5

neufiesme liure de ses œuures, & est si despourueu de sens, qu'il dit que le periscytisme est autrement appellé des Grecs Angeiologie. Ie croy qu'il trouue beau de chopper incessamment. Car puis qu'il est si grand personnage, il ne deuoit point ignorer que Paul traitte de l'Angeiologie au cinquiesme chapitre du sixiesme liure, & du Periscytisme au septiesme chapitre du mesme liure, par lesquels il eut peu apprendre la difference qu'il y a entre l'vne & l'autre operation, comme par le liure de Monsieur Gourmelen, lequel il pouuoit lire en François, où est cotté le passage de Paul, duquel a esté prise la façon d'operer, dont il est icy question. Et neantmoins M. Ambroise ne trouuant point de fin à sa cholere, ose appeller Monsieur Gourmelen Plagiaire. Ie suis fort marry que son truchemét ne l'a mieux appris: Mais puis qu'il faut suppleer le defaut qu'il a commis, ie prendray volontiers cette peine. I'ay tousiours appris que Plagiaire és liures de Iurisconsultes signifie celuy qui met en seruitude vn homme libre, ou qui suborne le serf d'autruy, luy preste ayde à le laisser, le veut pour sien, son maistre n'en sçachant rien. Tellement que les Latins tirant le mot d'vne signification à autre, comme il font souuent, ont appellé celuy qui expose en public les liures d'autruy, taisant le nom de celuy qui en est le vray autheur, & s'en attribuë l'honneur, vn plagiaire. Aquoy nous seruent ces vers de Marcial.

Lib. 1. *Et cum se dominum vocabit ille.*
Dices esse meos, manúque missos:

Hoc ſi térque quatérque clamitaris.
Impones plagiario pudorem.

Or ſi M. Ambroiſe ne ſçait non plus mettre la main à la plume que s'il n'auoit iamais eſté à l'eſchole, & toutesfois il fait courir par le mõde tant de beaux liures, moyennant les larrecins de luy & de ſon truchement, comme entre ſes autres liures peut faire foy celuy qui eſt des tumeurs tant en general qu'en particulier, & autres maladies qui ſont expliquées communément és liures de la Chirurgie, qu'il a tirez preſque tout de mot à mot du Sommaire de la Chirurgie que Monſieur Gourmelen auoit fait en Latin en l'an 1566. Et Maiſtre André Maleſieu Chirurgien Iuré à Paris mis en François en l'an 1571. quatre ans auparauant que M. Ambroiſe fit imprimer ſes œuures, s'il luy reſte encores quelque honte, il ſera contraint d'aduoüer qu'il eſt vrayement plagiaire. S'il eſtoit beſoin de monſtrer par le menu que de toutes les œuures de M. Ambroiſe il n'y en a preſque vne ſeule qui n'aye eſté mendiée deçà & delà, ſans auoir fait l'honneur à ceux dont elles ont eſté tirées de les remercier, il ne demeureroit gueres qu'il ne ſe trouuaſt tout nud, ainſi que la Corneille d'Horace, quand il luy conuint rendre à chaſcun oyſeau les plumes qu'elle leur auoit priſes. Ie diray neantmoins qu'il a donné ſuffiſant argument pour croire qu'il n'eſcriuiſt iamais ce qu'il a mis en public, quand entendant vn bon nombre d'honneſtes hommes, qui ne pouuoient ſupporter telle impudence, dire

hautement, que s'il pouuoit seulement escrire la premiere recepte de celles qui estoient en ses liures, sans faire faute des la premiere ligne, ils perdroient telle somme d'argent que bon sembleroit; il penchoit la teste comme vn homme qui craignoit d'entrer en combat: tant s'en faut qu'il eut peu respondre des choses qu'il auoit escrites és liures des fievres, de la generation, de la composition des medicamens, où les plus doctes Medecins se trouuent souuent fort empeschez.
Lib. 6.c.44. Il reprend en troisiesme lieu Paul,
lib.3.c.22. Celse, & Albucasis, de ce qu'ils conseillent
lib. 2. c.3. d'appliquer vn bon nombre de cauteres en la curation de l'Empyeme, pour donner issuë à la boüe qui est contenuë dedans le thorax. Il y a veritablement en ce que Paul conseille dequoy se trouuer empesché: & pour cette cause il monstre vn autre moyen d'ouurir le thorax auec le fer. Toutefois pour l'inconuenient qui arriue quand la boüe sort dehors tout à coup, suiuãt l'aphorisme 27. du sixiesme liure, il trouue meilleur d'vser du remede par lequel la boüe sort dehors par le menu. Quant à Celse, au lieu que M. Ambroise a cité en marge, il n'en est fait aucune mention: car il n'est parlé en tout le chapitre que des remedes qui sont propres aux tabides, entre lesquels il nõbre les cauteres, quand la fievre & la toux ne prennent point de fin, lesquels il veut que l'on laisse couler tant que la toux soit guerie, comme font encores les Medecins de ce temps auec heureuse fin. Albucasis se plaint encores plus de l'imposture de M. Ambroise que ne fait Celse, pour autant qu'au

lieu qu'il cite il n'y en a vn ſeul mot. Il eſt vray qu'il faut ſoulager aucunement ſa faute, pource que ne pouuãt entendre le Latin, il s'eſt fié à vn homme qui l'a trompé, luy citant le troiſieſme chapitre du ſecond liure pour le vingt-cinquieſme chapitre du premier liure, où Albucaſis nous apprend à cauteriſer à l'endroit des clauicules, non pour guerir l'Empyeme, ains pour arreſter la fluxion, laquelle tombant dedans l'artere du poulmon, empeſche que le malade ne reſpire à ſon aiſe, & le fait parler enroüé.

Apres il reprend Paul & Albucaſis en ce qu'ils conſeillent d'oſter la graiſſe trop abondante ês mammelles des hommes, ayant fait vne inciſion en forme de croix, & dit qu'il ne l'a iamais pratiqué, n'y cõſeillé de faire au ieune Chirurgien. I'ay leu és autheurs qu'il allegue, qu'il faut faire l'inciſion du cuir en forme lunaire, non pas en croix; laquelle ſi M. Ambroiſe n'a iamais pratiquée, il n'eſt pas neceſſaire qu'il ne faille iamais ſe ſeruir de ce conſeil. *Lib.6. c.46. lib.2. c.47.*

Il reprend encores Albucaſis & Paul, en ce qu'ils commandent de cauteriſer le foye & la rate auec ferremens ardens, pour remedier aux abſcés qui ſe font quelquefois en ces parties: diſant que les modernes n'ont iamais pratiqué cela, & que la raiſon y repugne. Ie croy que tout ce qu'il ne peut faire luy ſemble manquer de raiſon. Et toutesfois s'il veut faire feuilleter par ſõ truchemẽt les liures d'Hippocrate, il trouuera que telle maniere d'operer a eſté pratiquée, puis qu'il dit, que *Quorum hepar ſuppuratum aduritur ſi pus purum effluxerit & album, eua-* *Lib.1. c.29. 30.32 lib. 6. c.47.48.*

dunt: si verò qualis amurca, pereunt: & trouuera au liure *de Internis affectibus* les diuers moyens par lesquels on cauterise le foye & la ratte quãd il en est besoin, lesquels vn plus habile homme que luy ne voudroit dire auoir esté conseillez par Hippocrate sans raison. En continuant il s'attache à Cœlius Aurelianus, le reprenant de ce qu'il commande de faire plusieurs ouuertures au vẽtre des hydropiques, en l'espece d'hydropisie, qui est nommée Ascites. Ce qui est du tout faux, ainsi que le passage cité est faux: Car c'est au troisiesme liure, chapitre huictiesme, qu'il parle de la paracentese, laquelle il monstre estre vn remede fort profitable à quelques vns, pourueu qu'elle soit administrée en temps & lieu, sans aucunement parler du nombre d'ouuertures que M. Ambroise met en auant. Au mesme lieu il taxe Albucasis, Aëce, & Paul, pour autant qu'ils veulent que l'on applique plusieurs cauteres pour faire la paracentese. Mais Albucasis & Aëce ont vsé de ce remede suiuant le conseil d'Hippocrate lequel au liure *de Internis affect.* s'ayde de ce moyen pour guerir l'hydropisie, non toute, mais celle qui est appellée Anasarca: tellement que si ces Autheurs ont failly, ils ont leur garent, lequel n'a pas esté plus despourueu de raison que M. Amb. Quant à Paul, il apprend à faire la paracentese auec vne seule ouuerture, & monstre le moyen qu'il faut tenir à vuider l'eau, afin que le malade ne perde ses forces tout à coup. Et ce qu'il dit de l'application des cinq cauteres que M. Amb. condamne, sans alleguer aucune rai-

son, il ne dit qu'en passant, pour autant que quelques vns de son temps vsoient de cette maniere de cauteriser. Car sa principale intention en tout le chapitre, est de monstrer de quelle façon il faut vser de la paracentese, laquelle a esté tant estimée que nous en vsons encor auiourd'huy. Et toutesfois M. Ambroise n'a point de honte de se vanter qu'il mõstre vne autre maniere de pratiquer en ses œuures, laquelle se fait en faisant vne simple ouuerture au ventre. Voila l'imposture depeschée: voyons comme il est tousiours semblable à soy en ignorance. Ie ne monstre point en mes œuures (dit-il) la maniere de brusler aux ieunes hommes, que les anciens ont appellé (*Infibulare*;) Car cela ne se pratique point, combien que Celse l'escriue. Ie le croy certainement, & si sans animosité il eut peu examiner les operations des anciens, il eut aisément entendu que Celse n'en fait pas grand cas, quand il dit : *Sed hoc quidem sæpius inter supernacua, quam inter necessaria est.* Il ne s'en ira pas donc toutes fois quite pour cela. Qu'il apprenne donc que Celse nous represente vne maniere de percer la peau qui couure la glande qui est au bout de la verge, auec vne aiguille enfilée d'vn fil retors, pour la cicatrice estant parfaitement faite, y passer vn anneau qui tienne les deux bordures de la peau en suiettion: ce qu'il eut appris aisément du texte de Celse, s'il eut peu le lire en Latin, comme il eut aussi appris que cela se faisoit, afin que ceux qui estoient principalement dediez à iouer

Lib.7.cap. 25.par.3.

sur les Theatres, ne peussent auoir la cōpagnie des femmes, & par ce moyen eussent la voix saine & entiere. Dont peut faire foy ce que Iuuenal escrit des Dames de son temps, lesquelles en regardant les gestes des ioüeurs de Comedies & Tragedies, en deuenoient amoureuses; de façon qu'il falloit auec quelque bonne somme d'argent impetrer des ioüeurs qu'ils ostassent cét anneau, pour estre contentées en leurs desirs. Iuge donc le Lecteur si M. Ambroise est pas vn habile homme, qui veut estraindre la doctrine de l'antiquité deuant que la pouuoir entendre. Apres il reprend Paul & Dioscoride, en ce qu'en la Sciatique, où l'os de la cuisse est desplacé de son lieu, à raison des mucositez qui ont relasché le ligament propre dudit os, ils appliquent des cauteres sur l'endroit de la cauité qui est en l'os, que nous nommons Ischion. Et dit pour sa raison, qu'il ne trouue cela expediét à cause des parties suiettes. A son aduis, Hippocrate & Galien n'entendoient-ils point aussi bien pour le moins qu'il fait, le naturel des parties suiettes ? Neantmoins tous deux d'vn mesme consentement veulent qu'en tel cas on aye recours au cautere. Les Aphorismes penultiesme & dernier du 6. liure en font foy plus que suffisante; où il est dit: *Quibuscunq; à coxēdicum dolore diuturno molestatis excidit coxa, & rursus incidit, iis mucores superueniunt: &, Quibuscunque à coxendicum dolore diuturno molestatis extidit coxa, iis crus tabescit, & claudicant si non vrantur.* Galien au commentaire declare, que l'application du cautere se fait expressément, afin que par tel re-

Sat. 6.

Lib. 6. c 79.
lib. 6. 72.

mede les mucositez qui ont fait sortir l'os hors de son propre lieu soient consomées. Et allegue vn autre passage d'Hippocrate, où il est parlé de ce mesme remede, quand l'os du bras est sorty hors de son lieu, & est descendu vers l'aisselle, lequel se lit au liure des articles. Auquel non plus qu'au lieu que maistre Ambroise cite en marge, Galien n'a iamais marqué ce qui aduient de brusler à l'endroit de l'article de l'os de la cuisse & de l'Ischion, comme pourront voir ceux qui voudront prendre la peine de le lire: mais bien nous aduertit-il en vn autre lieu, de la grande prudence dont Hippocrate vse en la bruslure qui se fait sur l'article, par lequel l'os du bras & l'espaule sont conioints, de laquelle nous pouuons tirer vne leçon pour nous gouuerner en l'application du cautere, dont nous voudrions vser en la guerison de la Sciatique. Qui en voudra sçauoir dauantage lise Auicenne au liure quatriesme de ses Canons, & trouuera dequoy se contenter.

Sect. 1. pa. 41. 42. Sect. 1. pa. 49.

comme ad part. 53. sect. 1. li. eiusdē.

Fen. 5. tr. 2. cap. 1. & cap. 11.

Cette responce suffiroit pour Dioscoride, s'il auoit commandé le mesme, ainsi que M. Ambroise luy veut faire croire, en citant le 72. cha. du 2. liure. Mais tant s'en faut que Dioscoride l'aye escrit, que mesme il n'y a pas pensé : de sorte que ie suis contraint de plaindre le malheur de M. Ambroise lequel apres auoir si souuent reconnu les peines de son truchement, a esté tant de fois miserablement deceu par celuy auquel il auoit mis sa fiance. Car le texte de Dioscoride, n'en porte rien; & nonobstant qu'il soit parlé au lieu allegué de la guerison de la

Sciatique, il n'y a si clair voyãt qui puisse monstrer que Dioscoride aye parlé d'appliquer cauteres sur l'os desplacé de son lieu. Il est parlé seulement d'vne maniere de guarir la Sciatique, qui se faisoit en mettant dedans la cauité qui se voit entre le poulce & l'index, où l'os du poulce & le carpe sont conioints ensemble ; de la laine abbreuuée d'huile ; & sur icelle apposant par le menu de la fiente de chevre embrasée, & continuant cette façon de faire iusques à ce que la chaleur fut portée à la hanche, par le moyen de laquelle la douleur fut appaisée. Où Dioscoride nous aduertit, que cette façon de faire étoit nommée bruslure Arabique, sans alleguer aucune raison du nom qui luy estoit baillé. Aëce en a fait mention, rapportant le texte de Dioscoride, & celuy d'Antylus, lequel se rencontre du tout auec l'autre, excepté en ce que l'vn applique ce remede ioignant le poulce ; & l'autre à l'extremité du gros orteil, comme fait Pline au vingt-huictiesme liure. Monsieur Hollier, de nostre temps, à proposé cette maniere de faire en son liure *de Materia Chirurgica*: laquelle M. Ambroise pourra voir, si bon luy semble, puis que le moyen luy en est ouuert par la traduction qui en a esté faite. Et quand il voudra voir le Dioscoride François qui court par tout, il reconnoistra sa faute s'il y a lieu de correction en luy, & se gardera à l'aduenir de mesprendre en cottant les passages des autheurs, dont il n'a veu seulement la couuerture.

Cap. 97. l. 2.

Tetrab. 3. serm. 4. cap. 71.

En l'examen huictiesme des operations des anciens, il reprend auec iniures la façon de la-

quelle Hippocrate racoustre la luxation des vertebres faite en dehors, auec telles paroles. En la luxation des vertebres faite en dehors, Hippocrate cõmande que l'on attache droit l'homme sur vne eschelle, les bras & iambes liez & & garotez : puis apres auoir monté l'eschelle au haut d'vne tour, ou du feste de la maison auec vn gros chable en vne poulie, qu'on laisse tomber à plomb sur le paué dur & ferme le patient: ce qu'Hippocrate dit qu'on faisoit de son temps. Or ie ne monstre point telle maniere de donner l'estrapade aux hommes, mais ie monstre au Chirurgien en mes œuures la maniere de les reduire seurement, &c. Ie ne puis recueillir de cette reprehension autre chose que ce qui est porté par vn prouerbe Latin, *Simia in purpura,* trouuant par tout vne impudente imposture, & vne extreme ignorance, voilée d'vn beau titre de Chirurgien du Roy. Car Hippocrate en la troisiesme section du liure des articles rapporte la maniere dont quelques-vns de son temps vsoient pour racoustrer la luxation des vertebres faite en dehors, de laquelle non seulement il ne veut pas vser, ains il reprend ceux qui en vsoient, tant pource qu'ils commettoient vne grande ignorance en leur Art, que pource qu'ils ne cherchoient par telle maniere de faire que le moyen d'acquerir du bruit entre le menu peuple, en faisant vne chose qui sembloit auoir ie ne sçay quoy de merueilleux. De laquelle qui sçauroit bien vser & à propos, y trouueroit quelque secours. Ie me rapporte de la verité au Lecteur, qui sera mieux entendu és

Sent. 20, 21. & seq.

liures d'Hippocrate que M. Ambr. afin qu'il connoisse combien il y a de difference entre cette maniere de faire, & donner l'Estrapade.

Au mesme lieu, à l'imitation du Cordonnier qui fut reprins par Apelles, de ce qu'il se vouloit mesler de parler des choses qui outrepassoient sa pantoufle, il escrit qu'il seroit bien marry de suiure le dire d'Hippocrate au troisiesme liure *de mobis*, lequel commande en la maladie dite *Voluulus*, de faire enfler le ventre auec vn soufflet, mettant le canon dedans l'intestin droit, puis y souffler iusques à ce que le ventre soit bien tendu, &c. Et sans considerer la raison par laquelle Hippocrate a vsé de ce remede, il s'est contenté de dire que telle pratique ne se fait point auiourd'huy : comme si M. Amb. ou son truchement estoient de si grande estoffe que ce qu'ils n'ont pratiqué ne se doiue faire. Mais Hippocrate ne fonde pas la guerison du *Voluulus* sur tel remede, qui est ce qui vient à considerer, ains en vse seulement quand par la grande quãtité des matieres retenuës dedans les intestins, & endurcies obstinément par la longueur du temps, l'intestin droit est retiré tellement qu'il ne iouyt plus de son mouuemẽt libre, pour pouuoir receuoir le clystere qui est necessaire à telle maladie. De façon que si par ce moyen l'intestin viẽt à s'estẽdre, & qu'il puisse receuoir le clystere, la maladie pourra receuoir guerison, les autres choses obseruées qui sont portées par le texte. Que l'ignorance doncques, & la presomption de M. Amb. ne le fassent desormais chopper si souuent, s'il n'a

beu

beu toutes ses hontes. Voila les discours de M. Ambroise, pour répondre, ainsi qu'il dit a quelqu'vn qui l'auoit taxé & iniurié impudemmét, lesquels i'eusse desiré bié fort ne s'étendre point plus auãt que meritoit le faict sur lequel la querelle auoit esté meuë, qui estoit l'application du cautere actuel, aprés l'amputation d'vn membre gangrené. Mais puis que pour mõstrer que l'antiquité, laquelle M. Gourmelé auoit suiuy, comme ont fait la pluspart des hommes de bien & d'honneur de ce temps, qui ont esté entendus és œuures de la Chirurgie, estoit du tout ignorãte, il ne s'est pas cõtenté de debattre cõtre elle l'application du cautere actuel aprés l'amputation d'vn membre gangrené, mais s'est tant laissé transporter à sa presomption, qu'il a voulu censurer beaucoup d'autres operations qui se trouuent écrites és Liures anciés, sans pouuoir comprédre ne la façon d'en vser, ne la raisõ pour laquelle il en faut quelquefois vser ; i'ay esté contraint d'vser de plus lõgs propos en cette miéne replique que ie n'eusse voulu. A cette fin ie supplieray le Lecteur de l'accepter pour replique, à ce que M. Ambr. a écrit cõtre l'honneur de M. Gourmelé, pour le dépit qu'il a cõceu de ce que sa folle fantaisie ne pouuoit estre trouuée bonne par les hommes doctes & bien versez és operatiõs de la Chirurgie : Et pour Apologie aux calomnies & médisances, dont il a vsé à l'endroit des Autheurs qui ont tenu les premiers rãgs entre les Medecins & Chirurgiens, non pour besoin qu'ils en eussent, leur sçauoir leur seruant d'vn suffisant rẽpart cõtre l'ignorãce, mais pour

aduertissement à la ieunesse qui desire d'ap-prendre de se garder de telles impostures. Encores faut-il que ie réponde quelque chose à certaines iniures & autres vaines paroles que
» M. Ambroise a mis au bout de son Apologie,
» disant, Que Monsieur Gourmelen ne luy sçau-
» roit monster sa leçon aux operations de Chi-
» rurgie, parce que ie ne l'ay pas apprise seule-
» ment (dit-il) en mon estude, & d'auoir oüy
» par plusieurs & diuerses années les leçons des
» Docteurs en Medecine : mais comme i'ay écrit
» cy-deuant, i'ay fait residence à l'Hostel-Dieu
» de Paris l'espace de trois ans, où i'ay eu le
» moyen de voir & apprendre beaucoup d'œu-
» ures sur vne infinité de malades, ensemble l'a-
» natomie sur vne grãde quantité de corps morts,
» ainsi que i'ay fait preuue tres-suffisante publi-
quement aux Escholes de Medecine à Paris; Ie ne pense auoir iamais leu, & osé bien affermer qu'il n'en est rien, que Monsieur Gourmelen se soit vanté de faire leçon à M. Ambroise és operations de Chirurgie; & quand ainsi seroit, il auroit assez de moyen de le faire connoistre à M. Ambroise, s'il auoit l'esprit capable de conceuoir ce qu'on luy voudroit monstrer. Mais passons outre : Vous semble-il que ce soit vn suffisant argument pour prouuer que M. Gourmelen ne luy puisse rien monstrer aux operations de Chirurgie, de dire qu'il a esté trois ans à l'Hostel-Dieu de Paris? I'aimerois autãt qu'il dist, que si Plaute ou Terence reuenoient en ce monde, ils ne luy sçauroient apprendre à faire vne Comedie, pour autant qu'il auroit beaucoup de fois ioüé diuers personnages sur vn

theatre, aprés auoir auec beaucoup de peine appris par cœur le rollet qui luy auroit eſté donné pour apprendre? Il y a grande difference entre mettre en effet ce qui eſt porté par les preceptes, & baſtir les preceptes, & en rendre raiſon pertinente, ne plus ne moins que ce n'eſt pas tout vn de pratiquer la regle & le plomb ſur vn edifice, & ſçauoir rendre la raiſon pour laquelle telle ou telle longueur que vous voulez donner à l'edifice, doit eſtre proportionnée ainſi, auec telle ou telle longueur & hauteur, & ſçauoir diſcourir de tous les points qui ſont neceſſaires pour l'accompliſſement de l'edifice, qu'il faut que l'Architecte aye tiré des autres ſciences dont l'Architecture prend ſa perfection. Quand M. Ambroiſe a taillé, coupé, bruſlé, ainſi qu'il a voulu, faiſant ſa reſidence à l'Hoſtel-Dieu, ſans auoir autre maiſtre ny conducteur que ſa fantaiſie, quelles regles a-il peu dreſſer pour l'aduenir que celles qu'il a fondées ſur ſon opinion, & non ſur la verité? Ie me tiens meſme bien aſſeuré, que quand il eut eu deſir de connoiſtre la verité, il luy eut eſté impoſſible pour la defectuoſité qui eſtoit en luy, cõme en tout autre, qui eſtoit ignorant en toutes ſortes de bonnes lettres: conſideré que la verité des preceptes ſur leſquels vne ſcience eſt fondée, depend de l'accord & conuenance des preceptes auec la choſe pour laquelle les preceptes ont eſté baſtis, laquelle ne ſe comprend que par la connoiſſance du ſuiet & des propres paſſions (pour parler en philoſophie) qui ſont attachées à ce ſuiet. Ce que ne pouuant diſcer-

Gal. lib. de optima secta ad Thrasyb.

ner, il faut qu'il quitte la carte à M. Gourmelen, qui par la longue connoissance des lettres qu'il a maniées, tant à Paris comme ailleurs, s'est rendu capable d'enseigner les operations de Chirurgie, tant par parole que par écrit, & de mettre la main à l'œuure quand il trouue occasion de la faire, comme il luy seroit aisé de verifier par bons témoins. L'autre argument que M. Ambroise apporte pour monstrer sa suffisance, pris des Anatomies qu'il dit auoir fait aux Escholes de Medecine à Paris, auroit besoin de caution: non pour ce que ie nie qu'il n'aye quelquefois decoupé des corps morts, mais pour ce qu'il n'a iamais eu le moyen de faire les demonstrations publiques, desquelles personne n'a iamais eu charge s'il n'a eu la connoissance de la lãgue Latine, pour expliquer dextrement à l'assistance de point en point ce qui auoit esté discouru par le Docteur en Medecine qui presidoit à tel acte. Que s'il luy est écheu quelquefois de parler deuant l'assistance, ç'a esté plustost pour la faire rire que pour luy apprendre quelque chose, comme il est assez garny de petites sornettes. Mais il ne faut que pour cela il se prefere à Monsieur Gourmelen, lequel suiuant le deuoir de sa charge de Lecteur, a presidé quatre fois és Anatomies publiques, & fait les demonstrations qui y estoient requises si clairement, que chacun de ceux qui estoient presens se sont retirez fort contens: ce que M. Ambroise ne peut ignorer. Il dit dauantage, que son bonheur luy a fait voir dauantage. Il n'estoit veritablement aucun besoin qu'il le dist: car la suffi-

ſance que nous reconnoiſſons en luy, nous fait croire qu'il a eſté plus heureux que ſage (cōme l'on dit en prouerbe) ayant rencontré vne perſonne qui approchoit fort prés du Roy, qui luy auroit fait quelque part de ſa faueur. Que s'il eut ſceu bien faire ſon profit de ce bon-heur, en reconnoiſſant la grace que Dieu luy auoit fait, ſans en meſuſer comme il a fait, & fait encores, penſant que ſa qualité de Chirurgien du Roy luy donnoit aſſez de credit pour deffier tous les Chirurgiens, tant anciens que modernes, il ne nous eut baillé à connoiſtre qu'il n'y auoit en luy rien de tel que meritoit le rang qu'il tenoit prés de ſon Maiſtre. Enfin pour monſtrer que M. Gourmelen ne luy peut rien apprendre aux operatiōs de Chirurgie, il dit que les operations de Chirurgie ſont quatre en general, où M. Gourmelen n'en fait que trois, à ſçauoir ioindre le ſeparé, ſeparer le continu, & oſter le ſuperflu, & que la quatriéme qu'il fait autant neceſſaire que d'induſtrieuſe inuention, eſt d'adiouſter ce qui defaut. Ie ne voy point neātmoins qu'il y aye en ce faict choſe quelcōque que l'on doiue attribuer à la Chirurgie, & ne me penſe point méprendre quand ie diray qu'appliquer vn nez, vne oreille, vne dent, n'eſt non plus du faict de la Chirurgie, qu'enfermer en quelque lieu ſecret de l'argent vif pour faire vne ſtatuë mobile de ſoy meſme, comme l'on écrit que fit Dædalus, afin que la ſtatuë de Venus qu'il auoit fait de bois, marchaſt toute ſeule, eſt du faict de la Sculpture. La fin de la Chirurgie eſt de rendre à la partie qui a eſté offenſée ſon

Ariſt. lib. 1. de anima cap. 3.

estat premier, ou en approcher le plus prés que faire se peut, afin que de là en auant elle puisse vaquer à ses fonctions, lesquelles estant entieres portent témoignage de la santé de la partie. Si le membre demeure mutile à l'aduenir, il est décheu de son premier estat, de façon qu'il est necessaire de remedier auec quelque industrieuse inuention à cette defectuosité, en supposant quelque membre, representant celuy qui a esté perdu, lequel n'a non plus d'affinité auec le premier qu'vn homme peint auec vn homme vif. Or est-il que si la Chirurgie adioustoit aux parties mutilées ce qui leur deffaut, il faudroit que ce fust par vne nouuelle generation, de semblable substance à celle qui auroit esté perduë, tout ainsi qu'en vuidant la bouë d'vn aposteme mondifiant, le lieu d'où elle est sortie procurant la generation de la chair qui doit entrer au lieu de celle qui a esté corrompuë, & aidant à la cicatrice, la partie recouure son premier temperament, sa premiere situation, figure & action. Si donc le Chirurgien applique vne iambe de bois ou de fer, vn nez de corne ou d'argent, vn œil d'or émaillé, & autres semblables, il n'adiouste rien au corps defectueux, ains il emprunte du Menuisier, du Serrurier, de l'Orfevre, & autres ouuriers dont il a besoin, ce qui peut seruir aucunement à soulager l'imperfection qui est demeurée en la partie. Ce qu'il ne faut pas que M. Ambroise dise estre de son inuention, nonobstant qu'il s'en vante, mais d'vn vsage immemorial, & comme dit vn prouerbe, deuant la naissance de *Iapet*, non

tant pour l'vſage que telles parties, qui ne ſont parties que de nom peuuent apporter (ſi l'on excepte les iambes de bois ou de fer) que pour cacher la difformité que reçoit le corps par la perte qu'il a fait de telles parties. Et s'il eſt beſoin d'alleguer quelque témoin, ie citeray à ce propos Albucaſis, lequel apprend à loger vne dent artificielle au lieu de celle qui eſt tombée ou miſe bas par force, & le moyen de l'aſſeurer. M. Ambroiſe continuant ſes coups contre Monſieur Gourmelen, le reprend de ce qu'il ne laiſſe au Chirurgien la liberté d'ordonner vn ſimple Cataplaſme ou autre petit ſecours au malade, & ne luy permet de s'entremettre d'autres choſes que des trois qui ont eſté cotées cy-deſſus. Puis il dit: Ie vous demanderois volontiers qui eſt celuy qui en a fait le partage: & où aucun en ſeroit fait, qui ſont ceux qui ſe ſont contentez de leur part ſans quelque entrepriſe ſur l'autre? Ie répons, que les Medecins meſmes qui au commencement mettoient la main à tout ce qui concernoit leur profeſſion, d'vn commun accord ont fait ce partage, eſtimant qu'il eſtoit plus ſeant à la dignité du Medecin de ſe reſeruer l'intendance ſur les choſes qui ſeroient neceſſaires pour le recouurement de la ſanté, & auoir ſous eux des miniſtres qui auroient la charge d'appreſter les viandes aux malades, dreſſer les medicamens, & vſer de la main où l'œuure manuelle ſeroit requiſe. Si M. Ambroiſe pouuoit entendre Celſe, parlant en ſa langue, ie le prierois de lire la Preface du premier Liure, où il troueroit qu'Hippocrate

& ses successeurs, comme Diocles Carystius, Praxagoras, Chrysippus, Herophilus & Erasistratus ont exercé la Medecine d'vne façon & d'autre : tellement qu'en ce mesme temps qu'ils florirent la Medecine fut diuisée en trois parties, comme il y a trois moyens par lesquels les maladies se peuuent guerir ; l'vn qui consiste au regime de viure, l'autre en l'administration des medicamens, & le tiers és œuures manuelles, lesquels Hippocrate a touchez en peu de mots, *lib. de Decenti natu*, & Galien plus au lõg au commencement de la premiere sentence de la 5. sectiõ du 6. des Epidemies. S'il ne m'en veut croire, qu'il fasse lire par son truchement les lieux que i'ay citez ; & encores la fin du 6. Liure de la methode, où il apprẽdra que Galien estãt venu à Rome, nonobstãt qu'il fut bien versé en la Chirurgie, ne voulut toutesfois l'exercer, pour autant que les Medecins de ce tẽps-là ne l'auoient
» point accoustumé. Il dit aprés que les Medecins,
» soient Grecs, Latins, ou Arabes, n'ont iamais
» traitté l'vn sans l'autre, pour la grãde affinité &
» liaison qu'il y a entre les deux. Par lesquels pro-
» pos il monstre euidemmẽt que ce luy est tout vn de dire faux ou vray, moyennant qu'il dise quelque chose. Car Hippocrate au Liure intitulé (*de Officina Medici*) cõme Galien a fort bien remarqué en deux endroits du commentaire qu'il a écrit sur ce Liure là, a voulu representer cõme vn modelle parfait des principales & premieres operations, esquelles le Chirurgien doit estre bien versé, pour rẽdre la santé aux malades, sans parler d'aucunes choses que de celles qui sont

executées auec la main. Paul & Celſe en ont autant fait, écriuans des operations de Chirurgie, cõme M. Gourmelen à monſtré en la Preface de ſon Liure, où s'il a voulu reſerrer le Chirurgien dedans certaines bornes, ne luy laiſſant la liberté de s'entremeſler de la maniere de viure & des medicamens, ç'a eſté entant qu'il n'a voulu luy apprendre autre choſe que ce qui concernoit le propre fait de la Chirurgie. Ce qui eſt aiſé à entendre à ceux qui ſçauent cõme il faut enſeigner vn art, & cõme il faut mettre en vſage ce qui eſt enſeigné par les regles ſur leſquelles elle eſt bâtie, pour paruenir à ce qu'elle promet. Car voulant mettre en vſage ce qui eſt porté par les regles, il n'eſt poſſible d'en venir à bonne fin ſans garder vne bõne maniere de viure, & ſans appliquer les medicamens qui ſont deſtinez à appaiſer les douleurs, oſter les inflammations, retenir le ſang qui s'écoule, & remedier à vn bon nõbre d'accidens qui ſe preſentent en executant ce qui eſt de la Chirurgie: cõme M. Gourmelen meſme a clairemet monſtré au Sommaire de la Chirurgie, duquel M. Ambroiſe s'eſt ſi bien aidé ailleurs, s'il m'eſtoit permis de remplir les pages de cette replique d'vne infinité de vaines paroles, & d'abuſer de la patience du Lecteur, entre les mains duquel cette replique pourra tomber, comme a fait M. Ambroiſe en tout le reſte de ſon Apologie, l'employant à magnifier la Chirurgie, & ſoy auſſi, comme celuy qui l'a ſçait mieux manier qu'homme qui viue, ſi l'on le veut croire: ie pourrois encore adioûter beaucoup de choſes à ce que i'ay dit, & faire

connoiſtre de plus en plus la preſomption & l'ignorance de M. Ambroiſe. Mais pour ce que ie penſe auoir ſatisfait au principal de la queſtion qui a eſté debattuë entre Monſieur Gourmelen, ie me contenteray de luy auoir monſtré que Monſieur Gourmelen a rendu des Eſcholiers capables de pouuoir rendre raiſon des preceptes de la Chirurgie, & de les mettre en vſage, comme leur Precepteur ſçait bien faire, toutesfois & quantes que beſoin en eſt, ſans vouloir répondre à ſes gaufferies, baſties ſur la conference de celuy qui ſçait ſeulement enfler les orgues, & de celuy qui ſçait ioüer ſur le clauier : comme choſe qui luy conuient mieux qu'à toute autre perſonne, ainſi qu'il eſt aiſé de iuger par le diſcours precedent. Ioint que i'ay ſouuent appris de mes Maiſtres, que c'eſt autant faire de tort à ſon honneur meſme de refuter les preceptes des autres, que celuy qui les met au vent s'en fait à ſoy meſme.

FIN.